Projets Partagés

Conseil provincial des Jeunes du Brabant wallon

Public

Adolescents de 12 à 16 ans domiciliés dans le Brabant wallon

Missions

Depuis 2001, la Province du Brabant wallon dispose d'un Conseil provincial des jeunes regroupant 18 adolescents âgés de 12 à 16 ans élus démocratiquement pour une période de deux ans, prolongée à 3 ans depuis 2013. Ce Conseil réalise des projets de compétences provinciales grâce à un budget annuel spécifique de 12.500€.

Le Conseil provincial des jeunes est encadré par la Direction d'administration de la Culture des Loisirs et de la Citoyenneté de la Province du Brabant wallon. Sur leur mandat les jeunes, répartis en commission élaborent différents projets.

Le Conseil provincial des jeunes est une expérience concrète de la démocratie dès l'âge de 12 ans.

En offrant cet apprentissage de la démocratie aux plus jeunes, la Province du Brabant wallon entend les sensibiliser davantage aux fondements de la liberté et à la lutte contre l'intolérance et l'exclusion.

Activités

Les opérations déjà menées traduisent les valeurs de solidarité qui les animent. Solidarité à l'égard des plus faibles (distribution de cadeaux aux enfants hospitalisés) ou à l'égard des générations futures (distribution de poubelles de tri sélectif dans des centres commerciaux).

Plusieurs autres thèmes ont été abordés depuis 2001 : le sport (initiations sportives dans les écoles primaires), la sécurité routière (distribution de gilets fluorescents), la citoyenneté (concours de dessin sur ce thème), la jeunesse (concours "Jeunes talents"), etc...

Elections des conseillers

L'élection a lieu un printemps sur trois. Le scrutin est divisé en 3 zones géographiques : Ouest, Centre et Est. Chaque zone désigne 6 représentants.

Tous les adolescents de 12 à 15 ans domiciliés en Brabant wallon sont électeurs et invités, par courrier, à se porter candidats. Une fois les candidatures arrêtées, les programmes leur sont envoyés, ainsi que les bulletins de vote à rentrer.

Le dépouillement est organisé par les autorités provinciales et chaque candidat est informé personnellement des résultats.

Assuétudes

Intervention

- Prévention

> *Précision* :
>
> Parmis leur projet, il arrive aux jeunes conseillers de vouloir toucher les jeunes de leur âge par rapport à un sujet de santé dans les écoles du Brabant wallon. Ils rassemblent alors autour d'eux des acteurs des écoles pms, pse ainsi que des acteurs spécialisés par la thématique pour monter un projet.

> *Précision* :

Thématique

Adresse

54 Chaussée des Collines

Localité

1300 Wavre

Personne ressource

Christianne Haas, Ariane Aerts

E-mail

conseil.jeunes@brabantwallon.be

Tél

010/23 61 56

- Assuétudes (général)
- Tabac

Aide et soutien aux écoles

En 2012-2013, ils ont été à l'initiative un projet sur le tabagisme en 2ème et 3ème secondaire.

Site web

hwww.brabantwallon.be/fr/Culture-et-citoyennete/La-citoyennete/

Autre lien

Le Brabant wallon a été la première Province wallonne à se doter d'une assemblée de Conseillers juniors.